

**ARRÊTÉ N° 2025-2026-02 PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES
ET COMPOSITION DES LISTES DE CANDIDATS
POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AUX CONSEILS CENTRAUX :**

- CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)
- COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR)
- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)

SCRUTINS DU 14 OCTOBRE 2025

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 à L. 712-6, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que ses articles D. 719-1 et suivants ;

Vu l'arrêté rectoral n°DSM5/2025/29 en date du 3 juillet 2025 instituant une Commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) de l'Université de La Réunion ;

Vu l'arrêté n°2025-2026-01 portant organisation des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'Université de La Réunion ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion modifiés le 2 mai 2025 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 8 septembre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 - Objet :

Le présent arrêté a pour objet de déclarer la recevabilité des candidatures reçues dans les délais impartis et remplissant les conditions réglementaires fixées, notamment dans le Code de l'éducation, pour les scrutins du 14 octobre 2025, en vue de l'élection des représentants des usagers appelés à siéger au sein des conseils centraux de l'Université de La Réunion.

Article 2 - Listes de candidatures recevables pour les élections au Conseil d'administration :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers au Conseil d'administration :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	M. GUIDET -- CASSARD Ethann
2	Mme MBALIA-GAYA Rahima
3	M. LAPEYRONIE Valentin
4	Mme GRONDIN Ketty
5	M. BOURLY Raphaël
6	Mme BRINDAMOUR Perrine
7	M. CARPAYE Anthony
8	Mme FRANCE Marie
9	M. LEGRAND Quentin
10	Mme DIJOUX Marina
11	M. HOARAU Matthias
12	Mme PICARD Rosalie

Article 3 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) – secteur 1 (DEG) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire – secteur 1 (DEG) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	M. SAID Hassane Djaffar
2	Mme SAQUOITIER - - BALON Naomie
3	M. BEGUE Yann
4	Mme TECHER Ericka
5	M. FÉLICITÉ Anthony
6	Mme HUET Chloé
7	M. DEBESE Ezekias
8	Mme MOUTOUSSAMY Emilia

Article 4 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) – secteur 2 (LSHS) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire – secteur 2 (LSHS) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	M. REMTOULA Rayan
2	Mme LEBON Coralie
3	M. RICHAUVET - - GONTHIER Lucas
4	Mme BAOU Salima
5	M. ROBERT Lukas
6	Mme TESTAN Aurore
7	M. DUGUIN Ewoian
8	Mme ANGAMA Alicia

Article 5 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) – secteur 3 (ST) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire – secteur 3 (ST) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	Mme FAMEKAMY Alicia
2	M. BOUC Mathieu
3	Mme BÉ Hafsoit
4	M. ABUFERA Lucas
5	Mme PORRET Kenza
6	M. LESPINE - - BARRIÈRE Maël
7	Mme RAVOLOLOHARIMANANA Princia
8	M. CASTEL Paul

Article 6 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) – secteur 4 (Santé) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire – secteur 4 (Santé) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	Mme LAMAH Stéphanie
2	M. HOUMADI Baco
3	Mme NGES NDZIE Blandine
4	M. ONGARETTO Jean-Jacques

Article 7 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la recherche (CR) – secteur 2 (LSHS) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la recherche – secteur 2 (LSHS) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	M. MULLA Ya-Ish
2	Mme D'EURVEILHER Gwendoline

Article 8 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la recherche (CR) – secteur 3 (ST) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la recherche – secteur 3 (ST) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : un vote pour changer la Fac !
1	M. VILCOURT Franck
2	M. ETHÈVE Florian

Article 9 - Listes de candidatures recevables pour les élections à la Commission de la recherche (CR) – secteur 4 (Santé) :

Est déclarée recevable la liste de candidatures suivante en vue de l'élection des représentants des usagers à la Commission de la recherche – secteur 4 (Santé) :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
1	Mme GESLIN Justine
2	Mme MARGUERITE Elodie

Article 10 – Exécution et mesures de publicité

La Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et publication sur le site internet de l'Université. Un exemplaire sera également mis à disposition dans chacun des bureaux de vote.

Le présent arrêté sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, et transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités.

Fait à Saint-Denis, le 03 octobre 2025

Le Président de l'Université de La Réunion

Signé

Pr. Jean-François HOARAU